

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 3 mai 2022

### L'État accompagne les quartiers prioritaires en Gironde

Christophe NOEL-DU-PAYRAT, secrétaire général de la préfecture, sous-préfet de Bordeaux, a réuni hier au Rocher Palmer à Cenon, les adultes-relais du département ; l'occasion de rappeler l'engagement de l'État en matière de politique de la ville en Gironde.

Tout au long de l'année 2021, l'État s'est fortement mobilisé en faveur des quartiers prioritaires par l'engagement de moyens exceptionnels :

- contrats de ville pour un budget de 2,7 M€ ; plus de 600 actions ont été financées dans le cadre des
- programmes « quartiers d'été », « colonies apprenantes » et « quartiers solidaires jeunes » soit un peu plus de 450 000€ ; plus de 100 actions ont été financées dans le cadre des
- deux cités éducatives ont été labellisées à Bordeaux et à Lormont pour une aide de plus de 2 M€. Une troisième vient d'être labellisée à Cenon au début de l'année 2022. Elle bénéficiera d'un soutien de l'État de 200 000€.

En complément, l'État a investi massivement dans le dispositif adulte relais. L'an dernier, il a consacré plus de 1,7 M€ au financement de 86 adultes relais qui assurent en Gironde des missions de médiation sociale et culturelle visant à améliorer, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les autres territoires prioritaires des contrats de ville, les relations entre les habitants de ces quartiers et les services publics, ainsi que les rapports sociaux dans les espaces publics ou collectifs.

L'année 2022 suit cette dynamique : le budget de l'État pour accompagner les actions des contrats de ville est reconduit au même niveau de 2021.

### Bureau de la communication interministérielle

Sophie Billa : 06 07 62 05 99

Laëtitia Masson : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18  
[pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)



2, esplanade Charles-de-Gaulle  
2/2 CS 41397 – 33077 Bordeaux Cedex